

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu

SEANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, de la Commune de Sainte-Croix-du-Mont, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michel LATAPY, Maire.

Etaient Présents :

M.LATAPY, D. APPLAINCOURT, C.CIGANA, S. MEMES, L.LARRIEU, A. GALLART, E. AGUILAR-MORA, A.DUBREUILH, S. HEUSSLEIN, E. COUTURES,
Procuration : H.CHOUVAC à C.CIGANA et X.COMOLET à M.LATAPY

Absents excusés : J.CIFUENTES

Absentes : C.LALANNE

Monsieur D.APPLAINCOURT est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 17 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

2023 -20 - Travaux de voirie

OBJET : Travaux de voirie

Suite aux demandes d'aides financières auprès du conseil départemental Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les voiries communales détériorées suite à la fermeture de la RD 117 E3 (cote de La Rame) doivent faire l'objet d'importants travaux de réfection.

Monsieur Le Maire propose le choix de l'entreprise Eiffage (moins-disant), pour la réalisation de ces importants travaux de voirie.

Réfection de VC1 du Bourg Montant HT estimé des travaux : 92 484.00€

Réfection de VC3 du Négrey Montant HT estimé des travaux : 35 868.00€

Monsieur Le Maire précise que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif 2023.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité,

- Emet un avis favorable pour la réalisation des travaux de voirie par l'entreprise Eiffage
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

2023 – 21 - Achat d'un terrain à « Le Peyrat »

OBJET : Achat d'un terrain à « Le Peyrat ».

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la proposition de Monsieur AVVOCATO André, de vente d'un terrain cadastré A 561, pour une contenance de 7 a 41 ca, lieu-dit Illets, à la commune de Sainte Croix du Mont.

La vente de ce terrain à la commune de Sainte Croix du Mont pourra se faire moyennant la somme de 600.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable quant à l'achat de ce terrain au prix de 600.00€
- Indique que les frais d'acte notarié seront à la charge de la commune de Sainte Croix du Mont
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

2023 – 22- Mise à disposition d'un local communal au profit d'une association

OBJET : Mise à disposition d'un local communal au profit d'une association.

Suite à la demande de l'association des propriétaires et chasseurs pour la mise à disposition d'un local communal, Monsieur Le Maire propose de mettre à disposition le local de l'ancien CPI des sapeurs-pompiers situé au bourg.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à la majorité (11 pour 1 contre),

- Emet un avis favorable
- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de ce local avec l'association des propriétaires et chasseurs.

2023 – 23 - Eclairage public 2023 – Demande d'aide financière au SDEEG de la Gironde

OBJET : Eclairage public 2023 – Demande d'aide financière au SDEEG de la Gironde.

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée du devis, réalisé par le SDEEG, relatif aux travaux d'éclairage public 2023, pour un montant HT de 4515.58 € (maitrise d'œuvre comprise).

La participation de la commune est fixée à 3671.55 €
La participation du SDEEG est fixée à 844.03 H.T €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable quant à la réalisation des travaux d'éclairage public 2023, conformément au devis rédigé par le SDEEG,
- Sollicite une aide financière au titre du 20% de l'éclairage public.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.
- Ce programme de travaux qui s'élève à 4515.58 €

Tirage au sort du jurés d'assises 2024

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée de l'arrêté reçu de Monsieur le préfet de la Gironde, relatif à la formation de la liste du jury criminel d'assises pour l'année 2024

Le nombre de jurés d'assises pour le département de la Gironde a été fixé à 1278 jurés répartis sur les différentes communes.

La commune de Sainte-Croix-du-Mont doit donc procéder au tirage au sort d'une personne à partir de la liste électorale.

Madame GANDARIAS-MADARIAGA Gisèle, 33 bis le Bourg Est a été tiré au sort pour la liste préparatoire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures trente.